



Le 14 février 2018

INVITATION PRESSE

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris,

vous convie à la

cérémonie de remise du label Entreprise du patrimoine vivant

Hôtel de Noirmoutier
138 rue de Grenelle - 75007 Paris

Lundi 19 février 2018 à 17h00,

Lors de cette cérémonie, Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, remettra à 22 entreprises franciliennes le label Entreprise du patrimoine vivant (EPV). Ce label distingue l'excellence des savoir-faire français sur la base de trois critères : savoir-faire rare, patrimoine économique et notoriété. Il a pour vocation de promouvoir le développement des entreprises de production, de restauration ou de transformation détenant un savoir-faire rare renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire.

L'Île-de-France compte 306 entreprises labellisées, soit près de 22 % du total national, réparties dans les domaines des arts de la table, de la gastronomie, du patrimoine bâti, de la décoration, de la mode et de la beauté etc. Le label concerne au niveau national, à la fin 2017, 1419 entreprises artisanales ou industrielles qui représentent environ 65 000 emplois et un chiffre d'affaires cumulé de 14 Mds€.

Programme prévisionnel

- 17h10 : remise des diplômes aux entreprises labellisées
- 17h40 : table ronde sur le thème « comment se développer et exporter ? »
- 18h05 : table ronde sur le thème « l'apprentissage et les solutions pour recruter »
- 18h25 : allocutions

**Accréditation obligatoire auprès du service presse avant le
vendredi 16 février à 15h00**

Préfecture de Paris et de la région Île-de-France - pref-communication@paris.gouv.fr


Présentation obligatoire de votre carte de presse

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)